

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	LYON.	DÉPARTEMENT.
Un an. . .	16	20
Six mois. .	9	10
Trois mois.	5	»

16 fr.

par An

ON S'ABONNE A LYON.

Au Bureau du Journal, rue Mercière, 58 au 1^{er}.

Annonces. — 20 centimes la ligne.

CHRONIQUE DE LYON,



ET DES VILLES DE LA CROIX-ROUSSE, LA GUILLOTIÈRE ET VAISE,

PARAISANT LE DIMANCHE ET LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE,

Journal des intérêts locaux et du département du Rhône. — Extrait des journaux. — Faits divers. — Littérature. — Théâtres. — Tribunaux. — Variétés. — Modes et Annonces, etc.

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration du journal, doit être adressé *franco* au bureau. — On rendra compte de tous les ouvrages dont il aura été déposé deux exemplaires. — On s'abonne à Paris, à l'Office de M. Auguste de Vigny et C^e, place de la Bourse, 5.

CHRONIQUE LOCALE.

La caisse d'épargne a reçu dimanche dernier 33,977 francs de 708 déposants; elle a remboursé 20,972 fr. à 102 personnes, et délivré 58 livrets.

Samedi dernier la condition des soies a placé le n. 431. Elle avait placé pendant le mois d'avril 1149 nos, soit 78,547 kilogr. Le mouvement des soies est un peu ralenti.

Louise Guinet, devideuse place de la Préfecture n. 8, âgée de 20 ans, prévenue de vol, et que l'on dit reprise de justice a été arrêtée le 10 de ce mois.

CONSIDÉRATIONS SUR L'INCENDIE DU CIRQUE, AUX BROTTÉAUX.

Il y a deux ans que, presque à pareil jour, un autre incendie a affligé les Brotteaux, et dans cette intervalle de nombreux sinistres ont été signalés, mais moins importants, l'attention publique n'en a pas été préoccupé.

Chaque fois que ces événements désastreux se produisent, la presse s'en empare pour signaler avec raison le danger des constructions en bois, pour blâmer le peu de célérité et d'harmonie dans les secours, la brutalité de la police qui force les citoyens bien intentionnés à s'abstenir d'accourir sur le théâtre de l'incendie afin d'éviter d'y être re-

tenus par force, sans que l'on ait égard à leurs premiers travaux. Ensuite la bienfaisance publique vient au secours des victimes d'une manière plus ou moins incomplète... et ensuite on n'en parle plus du tout, jusqu'à une nouvelle catastrophe qui ramènera la même série. Tel est le caractère de cette nation que le *Charivari* appelle peuple de braves, et que nous nommerons tout simplement le peuple Français; il est oublieux de sa nature. Est-ce un mal, est-ce un bien? nous n'entendons pas répondre à la question.

Pour nous, tout en reconnaissant la justice des plaintes formulées plus haut, et dont nos confrères se sont déjà rendu l'organe, nous ferons porter notre investigation sur un terrain où aucun d'eux ne l'a encore amenée, et nous dirons franchement que c'est au mauvais système d'administration des hôpitaux de Lyon qu'il faut s'en prendre.

Les hôpitaux de Lyon, propriétaires de presque tout le territoire des Brotteaux, au lieu de se faire autoriser à vendre à quel prix que ce soit ces nombreux terrains, et de fonder ainsi en quelque sorte une ville nouvelle, se contentent de les louer à des spéculateurs qui les sous-louent; mais comme ces baux n'excèdent pas neuf ans, et que rien ne garantit les locataires contre l'éviction, il en résulte qu'on ne peut bâtir qu'à la légère, c'est-à-dire en briques et bois.

Si, au contraire, l'hospice aliénait ces nombreux terrains ou en consentait la location pour un temps

beaucoup plus long, vingt ans par exemple, il pourrait en même temps assujétir à construire, soit en maçonnerie, soit en pizé, à la charge de prendre la maçonnerie au prix d'estimation dans le cas où, à l'expiration du bail, il ne serait pas renouvelé pour quelle cause que ce soit, bien entendu que l'architecte des hôpitaux dresserait les plans et vérifierait les travaux.

De cette manière, des constructions solides et élégantes s'élevaient comme par enchantement, les incendies périodiques cesseraient; une source immense de malheurs particuliers serait enfin tarie, et enfin, puisque ce n'est pas l'intérêt général, mais l'argent auquel on s'attache dans l'illustre période du XIX^e siècle où nous vivons, nous dirons aux hôpitaux que, par la voie que nous leur indiquons, ils quadruplèrent bientôt leur revenu territorial.

Nous n'espérons pas que ces réflexions soient prises en considération, mais en les publiant nous pensons remplir un devoir, et c'est là le seul motif qui nous met la plume à la main.

Une hardie tentative de vol a eu lieu, dans la nuit du 9 au 10 du courant, chez le sieu Drut, orfèvre, place de l'Herberie; les voleurs se sont introduits dans l'allée, et, après en avoir fermé la porte, ils ont pratiqué un trou dans le mur pour pénétrer dans le magasin. Au moment où ils donnaient les derniers coups de marteau, la domes-

FEUILLETON.

LA PIPE.

Les anciens offraient à leurs dieux, les prémices de leurs moissons.

A toi, grand homme, inventeur de la pipe, les prémices de ma plume!

Tous ceux qui ont découvert quelque chose d'agréable, ou d'utile à leurs semblables, ont eu leurs noms prônés par la réclame, et leurs statues élevées sur la place publique de leurs villages. Toi seul n'as eu ni statue, ni mention honorable: on ne sait pas même ton nom!

On se transmettra jusqu'à la postérité la plus reculée, les noms de Christophe Colomb qui découvrit l'Amérique; de M. Alex. Dumas qui découvrit la Méditerranée; de Vasco de Gama qui découvrit les Indes; de M. Curmer qui découvrit le Français; de Lycourgne qui inventa le civet de lièvre pour les Spartiates; de M. Soubise qui inventa la cotelette en papillotes, pour les estomacs délabrés; de Guttemberg qui inventa l'imprimerie;

de M. Perry qui inventa les plumes de fer; du moine Saxon qui inventa la poudre à canon; de M. Demaison qui inventa la poudre d'entifrice; de Napoléon qui inventa le code, de M. Marc St-Hilaire qui inventa Napoléon.

Et toi qui a inventé le spécifique universel, le dictame souverain, qui guérit les *spleen*, plaie hideuse qui ronge notre époque, on ne sait pas ton nom!

Mais qu'importe ton nom! Au milieu de ces industriels qui tous en portent un, toi seul n'en as pas: c'est bien plus distingué.

Il appartenait au dix-neuvième siècle qui chante tant de choses, même les vaudevilles de M. Scribe, de chanter ta découverte. Console-toi, cher homme, tu n'auras rien perdu pour attendre; je veux t'ériger une statue de terre de pipe et te couronner de tabac, je vais t'ouvrir les ports de Panthéon, je vais chanter ta gloire: pour toi enfin l'immortalité va recommencer. Laisse moi allumer ma pipe.

C'est à l'Orient, terre de soleil et de poésie, que nous devons la pipe, les enfants du prophète, impatients des merveilles que leur promettait Mahomet après leur mort, voulurent en avoir un avant goût sur la terre: de là l'opium qui leur faisait voir en songe les houris et le paradis promis par le Coran et la pipe qui, à travers sa fumée bleu

et parfumée, leur donnait la suite du rêve interrompu. Grâce à la pipe et à l'opium, la vie en Orient n'est qu'un long rêve, une suite de visions énervantes, un chapitre des Mille et une Nuits, merveille que votre imagination montée au plus haut point d'exaltation ne saurait même deviner. Comme le tombeau de Mahomet, on est suspendu sans-cesse entre le zenith et le nadir, entre le haut et le bas, entre la chute et l'ascension: ce n'est pas encore le ciel, mais ce n'est plus la terre.

La pipe ne fut connue en France que sous le règne de Louis XIV. C'est encore une illustration du règne du grand roi. Monsieur de Marbœuf, ambassadeur de France, près la sublime Porte, reconnaissant des jouissances que le narguilhé lui avait procuré, voulut étendre son empire. En rentrant en France, il rapporta deux chefs-d'œuvres; une pipe turque et l'idée d'une tragédie que Racine fit représenter plus tard sous le titre de Bajazet. Ainsi, la pipe est en France contemporaine de Bajazet, quel honneur pour la tragédie! Mais, hélas! elle n'eût pas le même succès, elle fut huée à Versailles, et peu s'en fallut que M. de Marbœuf, ne fut exilé pour avoir importé une chose si nauséabonde. Sous la régence elle fut au moment de se relever, le duc d'Orléans y trouvait même beaucoup de charmes; cela lui donnait un faux air de

tique de M. Drut, qui heureusement couchait dans le magasin, réveillée par le bruit que firent les débris en tombant à l'intérieur, s'est mise à crier au voleur ! au secours ! et ces misérables se sont enfuis sans qu'on ait pu en arrêter aucun, mais sans avoir atteint leur but.

On annonce la prochaine démolition de la partie de la maison faisant l'angle sud du quai d'Orléans et de la place d'Albon, vis-à-vis l'entrée du pont du Change. C'est avec satisfaction que l'on apprendra sans doute l'heureuse terminaison des difficultés qui s'étaient élevées entre le propriétaire de cette maison et l'administration municipale, et qui avaient retardé jusqu'à ce jour une amélioration aussi importante que vivement désirée.

Les plaidoiries dans la célèbre affaire Demianay ont commencé au tribunal de Commerce de Lyon. Elles ont lieu les lundi, jeudi et samedi.

Une femme de la commune de Souternon, a été écrouée dans la maison d'arrêt de Roanne, sous la prévention d'infanticide. Cette femme, qui vivait séparée de son mari et qui, dit-on, n'était pas bien famée, passait pour être enceinte; son embonpoint ayant subitement disparu, on crut devoir faire part à M. le juge-de-peace du canton de Saint-Germain Laval des graves soupçons qui s'élevaient contre elle. Ce magistrat se transporta donc, le 23 avril, chez cette femme, qui ne répondit à ses pressantes questions que par des dénégations formelles; mais les investigations de la justice ne tardèrent pas à amener la découverte d'un crime qui révolta la nature. On trouva dans le jardin, à quelques pouces de profondeur, un enfant nouveau-né, plié dans un sac et sur l'estomac duquel une grosse pierre avait été placée. Pressée par l'évidence, cette malheureuse avoua enfin qu'elle était mère, mais que son enfant n'ayant pas eu vie, elle avait pensé ne pas faire mal en cachant ainsi sa honte et sa faute aux yeux du public.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Bayonne, le 8 mai 1840.
Le sous-préfet de Bayonne à M. le ministre de l'intérieur.

Tout est parfaitement tranquille dans les provinces. Les troupes rentrent dans leurs garnisons. Chaque jour des officiers qui ont pris part à la dernière échauffourée, cherchent un refuge sur notre territoire.

EXTRAITS DES JOURNAUX.

FAITS DIVERS.

Le *Moniteur* vient de publier la loi qui affecte une somme de 3 millions 600 mille francs à la transformation de 700 mille armes à silex en armes à percussion.

M. Favre Gilly, bâtonnier des avocats, a été nommé chevalier de la Légion-d'Honneur.

sultan qui lui plaisait assez; mais Madame de Pacabers se plaignit que la fumée, lui rendait les yeux rouges et le régent sacrifia sa pipe à sa maîtresse. Depuis Louis XV, jusqu'à la république on entend plus parler de la pipe; les petits soupers et le parc aux cerfs, l'on fait oublier. Ce ne fût que sous la république qu'elle commença à devenir populaire, alors plus d'un soldat de l'armée d'Italie et de l'armée du Rhin, attendant la victoire trompa l'ennui du bivouac avec son *brûle-gueule*. Plus tard avec la grande armée, elle suivit l'aigle impériale de clochers en clochers jusqu'au Kremlin. Enfin vint la restauration, elle entra alors dans le civil et feuilleta avec l'étudiant Cujas et le droit romain. Arriva la révolution de juillet, qui la naturalisa entièrement; un prince citoyen ne dédaigna pas d'approcher de ses nobles lèvres le tuyau d'Ambre, et d'aspirer l'odorante fumée. Depuis cette époque ses progrès ont été rapides et le moment n'est pas éloigné, peut-être, où la plus belle moitié du genre humain, rejetant l'aiguille à tricoter, adoptera la pipe d'enthousiasme.

Mais il se manifesta bientôt un schisme parmi les fumeurs: les uns adoptèrent le cigare, les autres restèrent fidèles à la pipe. Les premiers sont des lions, ou plutôt des niais qui, sous les tilleuls, pour se donner une contenance, fument le cigare,

Une voiture à huit roues a traversé le département de la Meuse, chargée d'une table en fonte pesant 23,000 kil., et traînée par 35 chevaux. A Ligny, on a été obligé de démolir une partie de la porte de la ville, pour la laisser passer. Le lieu de sa destination était Saint-Puirin, verrerie où l'on doit couler une glace d'une largeur égale à celle de cette fonte.

Le nommé Lalot, brave soldat de l'empire, qui après avoir fait deux campagnes, avait été pris par les Russes et envoyé en Sibérie, est arrivé, le 8 de ce mois, à Amiens, sa ville natale. Il a subi pendant 30 ans les tourments d'une captivité barbare, sous le poids de laquelle gémissent encore, suivant ses récits, plus de 3,000 Français. Lalot est âgé de 57 ans; il espérait retrouver dans notre ville quelques membres de sa famille: son espoir a été trompé; sa vieille mère est morte il y a six semaines. (J. de la Somme du 9.)

L'affaire des mines de Mége-Coste vient d'être définitivement jugée par arrêt de la cour de Paris du 9 de ce mois.

Voici quelques-uns des considérants de cet arrêt qui atteindra son but s'il porte une crainte salutaire dans les études de notaires, et s'il empêche les fonctionnaires publics de cumuler avec leurs offices les opérations d'agence d'affaires.

« Considérant que la coopération de de Lamarre (banquier à Paris) a été déterminée par l'intervention du notaire César CASATI, jusqu'alors entouré de la considération publique, etc.

« Considérant, à l'égard de César CASATI, qu'il est décédé, qu'il n'y a lieu de statuer, sauf aux plaignants à se pourvoir, etc.

« En ce qui touche Michel CASATI, FAURE et CAFFAREL.

« Considérant que, s'ils ont commis une action réprouvée par la morale et les lois civiles, en acceptant le bénéfice d'un contrat qu'ils savaient ne pouvoir être que le résultat du dol, etc. Il n'est pas suffisamment établi qu'ils en soient auteurs.

« Déclare éteinte l'action correctionnelle contre César CASATI; renvoie Michel CASATI, FAURE et CAFFAREL des fins de la plainte, et laisse les plaignants à se pourvoir, etc.

« Déclare GOULLARD coupable du délit d'escroquerie, et le condamne à payer mille fr. en échange de chacune des actions des plaignants, etc. »

Puisse cette leçon sévère arrêter cette fièvre de spéculations malhonnêtes qui est la honte de notre siècle.

Notre correspondance des départements nous apporte la nouvelle de nombreux incendies qui sont pour la plupart attribués à la malveillance.

Le 2 courant, environ dix-huit hectares de bois, appartenant au gouvernement, ont été brûlés, tant sur le finage de la commune de Cohons que sur celui de la commune de Saint-Geomes. Ce qui fait attribuer cet événement à la malveillance, c'est que le feu a pris sur deux points, à environ un

fade et dégoûtante production, le cigare gros comme le pouce, ce qui leur fait faire la grimace que le professeur de philosophie enseignait à M. Jourdain, pour prononcer l'O; mais qu'est ce que cela fait? Plus il est gros, meilleur genre ça est: c'est Jockey-Clubs au suprême degré. Les seconds sont les vrais amateurs, intelligence d'élite qui comprennent la pipe, ses voluptés et sa poésie; ceux-là sont des *fumassiers*, ceux-ci sont des fumeurs.

Les Allemands, et en général tous les habitants du nord, qui ont connu la pipe avant nous, sont aussi bien plus avancés que nous dans l'art de fumer. Entrez dans une taverne et, après que vos yeux auront percé cette épaisse fumée qui vous enveloppe, examinez attentivement ces gens assis gravement devant un pot de bière, une pipe à la bouche. Que font-ils? Ils fument et ils pensent. Là point de conversations bruyantes, point de jeux de billards, de dominos ou de cartes: on pense, on fume. Ce peuple éminemment penseur a compris que la pipe était la mère de la pensée; et, par conséquent, que fumer devait être une occupation sérieuse absorbant toutes les autres facultés. Aussi quelle profondeur dans leurs idées! Que de grands génies qui ont étonné le monde et qui doivent à la pipe leurs plus brillantes inspi-

kilomètre de distance l'un de l'autre; toutefois on en connaît pas les auteurs.

(Indépendant des Vosges.)

Lundi, dans l'après-midi, un violent incendie a éclaté à Etancourt, près St-Quentin. Une douzaine de maisons ont été consumées, et les pertes sont considérables. Nous n'avons point encore reçu de renseignements détaillés sur ce déplorable sinistre. (Observ. de l'Aisne.)

Un incendie vient de dévorer quatre cents hectares de la forêt de Vierzon (Cher). Les flammes se sont étendues si rapidement qu'il a fallu, dès les premiers moments, se décider à faire la part du feu.

Les environs d'Oisemont continuent d'être désolés par des incendies qu'on ne peut attribuer qu'à la malveillance. Hier c'était Biencourt, aujourd'hui c'est Saint-Maxent. Un incendie a éclaté dans cette commune le 4 mai. Six maisons ont été la proie des flammes. La gendarmerie a opéré l'arrestation d'une femme sur laquelle pèsent les plus graves soupçons. Au moment où l'incendie éclata, elle était agenouillée dans l'église où elle fut remarquée priant Dieu dans l'attitude d'un profond recueillement. (Journal de la Somme.)

Dans la nuit du 7 de ce mois, le tocsin a sonné dans plusieurs communes de la vallée de Munster: toute la montagne du Honak, située au fond de la vallée, était en feu. L'incendie exerçait de grands ravages dans la belle forêt dont cette montagne est ouverte jusqu'à une grande hauteur. Les prompts secours qu'apportèrent les habitants des communes environnantes accourus au premier signal, arrêtaient les progrès du feu. On annonce aussi que la forêt du Hohkœnigsburg a brûlé.

(Courrier du Bas-Rhin.)

Dimanche, dans l'après-midi, le feu s'est manifesté dans la forêt de M. J.-B. Lefort, à Caudebec-lès-Elbeuf. Six hectares environ de bruyères et jeune bois ont été consumés en peu d'instants. Les pompiers d'Elbeuf s'y sont transportés, et l'on est parvenu à circonscrire le foyer de l'incendie.

On nous écrit d'Auxerre qu'un incendie qui a éclaté à Chailley, près de Joigny, a consumé, en moins de dix heures, soixante-onze maisons.

Le *Journal d'Avanches* rend compte d'un incendie qui s'est déclaré dans la partie récemment coupée de la forêt de Gavray, nommée les Landelles, presque en même temps que le feu dévorait la forêt de Moulins.

Au son du tocsin, la brigade de gendarmerie, tous les habitants, les nombreux ouvriers qui exploitent la forêt, s'empressèrent de se rendre sur le lieu du sinistre, et de rivaliser de zèle et d'efforts pour faire la part du feu, qui a été d'autant plus difficile à couper qu'il était alimenté par de hautes et sèches bruyères, loin des eaux et sur un coteau très-élevé. Le lendemain, le feu, sans doute mal

rations! C'est à travers la fumée de sa pipe que Goëth a vu le profil satanique de Méphistophèles; c'est à sa pipe que Schiller doit la plus belle scène de ses brigands; c'est encore à sa pipe et à son chat Mürr qu'Hoffmann doit son conte le plus fantastique; c'est aux bouffées de fumée que Rubens faisait sortir de sa pipe qu'il doit ces effets de nuages surprenants qu'on admire dans l'ascension de la Vierge; Ténier doit à sa pipe et aux fumeurs sa gloire et ses succès; enfin plus d'une petite maîtresse en versant de douces larmes sur Valentine et Judiana ne s'est jamais doutée que c'est à l'enivrement du tabac que l'auteur doit ces pages brûlantes! Et vous, lecteur, qui lisez cet article, bénissez la pipe, car c'est à elle que vous le devez!

Compagne de l'artiste dans son atelier, du poète dans son grenier, du soldat au bivouac, la pipe est une amie sûre et fidèle qui ne trahit jamais vos desirs. Par elle le peintre rêve à un chef-d'œuvre, le poète aux bravos de la foule, le soldat à son village. C'est un prisme à travers lequel tout un monde de merveilles se déroule à vos yeux; mervilles inconnues et qu'il faudrait un volume pour décrire. Ce sont des arabesques bleues liserées de bronze; arabesques capricieuses, tremblantes, fugitives, que l'œil ne peut sui-

éteint, s'est ravivé plus intense que jamais ; mais enfin on a pu, au moyen de plusieurs tranchées, l'isoler encore une fois de l'autre partie de la forêt et des villages voisins.

Environ 100 hectares de bruyères et d'ajoncs ont été consumés.

La papeterie et le moulin à huile du sieur Adèle, à Bérigny (Manche), ont été réduits en cendres avec une effrayante rapidité.

Le feu était tellement ardent, dit le *Journal de la Manche*, qu'il s'est communiqué à la forêt de Cérisy, peu distante de ce moulin ; mais grâce aux prompts secours qui y ont été apportés, l'on est parvenu à en arrêter les progrès, et il y a peu de dommage de causé à cette forêt.

Les grandes loges situées dans les champs de foire de Metz ont failli être la proie des flammes. Le feu avait pris au cirque ; mais il a été éteint par la présence d'esprit d'un employé.

On écrit de Saint-Avold : Le feu s'est déclaré la semaine dernière dans une forêt située à deux lieues de notre ville, sur le ban des communes de Capel et Farscheviller. Plus de dix hectares ont été ravagés. On n'a pu découvrir la cause de ce désastre.

La commune de Haraucourt-lès-Marsal a été, jeudi dernier, le théâtre d'un violent incendie. Nous n'en connaissons pas encore les détails ; toutefois, notre correspondant nous annonce que la garnison de Marsal, composée d'une compagnie du 7^e léger, arrivée de la veille, s'est portée avec rapidité sur le lieu du sinistre. Officiers et soldats ont fait preuve du plus grand dévoûment ; ils ont puissamment contribué à arrêter les progrès du feu, qui se communiquait avec intensité aux maisons voisines de celles embrasées. Cinq militaires ont été blessés, trois d'entre eux le sont grièvement.

(Patriote des Vosges.)

— Un nouvel incendie vient encore de désoler la commune de Rupt-en-Woëvre : le feu a, pour la seconde fois depuis moins d'un mois, ravagé une quantité assez considérable de ses bois : on répète qu'il a été mis en plusieurs lieux dans le même instant, ce qui force à croire que la malveillance est cause de ce sinistre.

(Journal de la Meuse.)

On écrit de Lausanne, 5 mai : Dans la nuit de dimanche à lundi, un violent incendie a éclaté à Arbourg. La moitié de la ville a été, dit-on, réduite en cendres. Le pont en fil de fer s'est rompu ; on ignore le nombre des personnes qui ont péri.

Un portefaix d'Amsterdam vient de mourir, laissant à ses dix enfants plus d'un million de fortune.

L'empereur de la Chine, voulant donner à son grand-amiral un gage de sa satisfaction pour la valeur qu'il a déployée lors du combat naval qu'il avait livré aux Anglais au mois de novembre dernier, lui a assigné, par un édit impérial, une place dans le troisième ciel.

vre, s'enlaçant comme des serpents, s'enroulant comme des lianes, tordues en spirales, contournées en festons bizarres, affectant mille formes insaisissables, gerbes, guirlandes, trapèzes, feuilles d'acanthé, rosaces finement évidées, languetées, percées à jour : c'est une fantasmagorie perpétuelle ; vous n'êtes plus maître de votre imagination : elle s'en va chevauchant sur chaque bouffée de fumée. A travers ce rideau d'azur et d'argent vous voyez passer devant vous, comme dans une lanterne magique, tous vos beaux souvenirs de jeunesse, alors que vous aviez vingt ans et que vous étiez amoureux, vous revoyez la belle jeune fille que vous avez aimée : elle s'offre à vos regards comme une de ces blanches apparitions qui troublaient le sommeil de Jocelyn, plus touchante et plus noble entourée qu'elle est de cette vapeur légère qui tremble entr'elle et vous. Elle s'élève doucement en lui tendant les bras, vous êtes doucement ému, vos yeux se mouillent de larmes ; votre cœur bat plus fort : vous avez retrouvé vos vingt ans, vos vingt ans si vite passés ! Vous.... Ah mon Dieu ! dans mon transport j'ai laissé tomber ma pipe qui s'est cassée.... Adieu ma belle vision ! Lecteurs plaignez-moi et consolez-vous : le poème est fini.

ADOLPHE DARET.

Il ne faut jamais défier un fou de faire ses folies. Ce vieux proverbe a reçu hier une nouvelle et funeste application. Cochard, ébéniste, âgé de 25 ans, demeurant rue Charonne, 135, n'était pas ce qu'on appelle un imbécille, mais sa tête était faible et facile à recevoir les plus étranges impressions. Hier, il buvait de l'eau-de-vie en compagnie de plusieurs camarades ; il la trouva faible. — De l'eau forte ferait mieux ton affaire, lui dit l'un d'eux ; au moins ça racle le gosier. — Bah ! vraiment ! répliqua Cochard. — Bien sûr ; mais ça brûle en dedans ; il faut être un luron pour se permettre ce liquide. — Comme ça, tu n'oserais en boire ? — Ma foi, non. — Poltron, dit Cochard, je l'oserai moi ; dans une heure je connaîtrai le goût de l'eau forte.

Il est incroyable et pourtant il est vrai de dire que Cochard a tenu parole ; rentré chez lui, il a avalé une petite fiole d'eau forte ; cinq minutes après il n'existait plus.

La maison de banque Roulland, de Rouen, vient de faillir. On évalue le passif à 2,800,000 fr.

On écrit de Vannes : « Un rassemblement tumultueux a empêché un chargement de grains qui devait s'effectuer à Sarzeau. Deux gendarmes, qui sont seuls détachés dans cette localité, n'ont pu opposer de la résistance aux perturbateurs. Un détachement de troupes, le préfet, le général commandant le département et un substitut du procureur du roi, doivent se rendre à Sarzeau pour rétablir la libre circulation. »

Mardi matin on avait apporté à l'arsenal un canon du *Chandernagor*, pour y mettre une batterie à percussion. Lorsqu'elle fut placée, l'ouvrier l'essaya avec une capsule, mais la pièce se trouvait par hasard chargée à poudre sans qu'on en sût rien, le coup partit ; les fenêtres voisines furent brisées, mais heureusement personne ne se trouvait en face de la bouche du canon, et l'on n'a eu aucun accident à déplorer.

(Journal de Cherbourg.)

Un original vient de mourir à Pont-Saint-Pierre (Seine-Inférieure.) Ne voulant pas des cérémonies de l'Eglise, il a voulu être porté en terre par des braves. Peu de jours avant sa mort, dit le *Mémorial de Rouen*, il dicta ses dispositions dernières à un de ses amis. Il désignait, pour l'accompagner au champ du repos, les officiers, sous-officiers, caporaux et une trentaine de gardes nationaux. Afin de reconnaître leurs bons offices, il allouait une somme de 150 fr. destinés à payer un repas de funérailles, et fixaient le nombre de bouteilles de vin et d'eau-de-vie qui devaient être prises dans sa cave. Les personnes désignées ont pris la chose au sérieux ; elles sont allées en armes au cimetière, lui ont rendu les honneurs militaires, quoiqu'il n'y eût aucun droit, et de là sont allés à l'hôtel compléter l'exécution des vœux du défunt.

Un exemple effrayant des malheurs qui peuvent résulter de l'abus des liqueurs spiritueuses vient d'avoir lieu dans un village du canton de Vaud. Une femme âgée de 75 ans, et qui faisait usage d'eau-de-vie, a été trouvée en feu dans sa cuisine, sans qu'il y eût aucune étincelle au foyer. Il paraît que cette malheureuse a été la proie d'une combustion spontanée. — Le cadavre était couché près du baquet à eau. La tête n'avait plus que les os ; l'incendie gagnait les membres inférieurs, lorsque la personne qui entra la première se hâta de l'éteindre. Le matin même, la femme qui fut ainsi brûlée avait montré de l'activité ; on l'avait vu aller, revenir, travailler et à une heure elle était à demi réduite en cendres.

Une ferme de la Normandie vient d'être incendiée. On attribue ce sinistre à la malveillance. C'est un berger que le propriétaire avait chassé pour vol qui aurait, assure-t-on, mis le feu. La justice s'est transportée sur les lieux pour informer.

THÉÂTRES.

Décidément nos théâtres sont en voie de progrès ; l'accueil fait à M. Audran et qu'il méritait à juste titre, a permis de varier le répertoire. M. Audran nous a chanté le *Postillon* et l'*Eclair* d'une manière admirable ; il a prouvé que nous n'avons pas perdu

au change dans certains rôles. Celui de Léopold de la *Juive* a été pour lui un véritable triomphe. Mlle Renouf a fait son deuxième début dans la *Juive*, elle y a été beaucoup mieux que dans *Valentine des Huguenots* ; Isabelle de *Robert* était sa troisième épreuve hier ; nous ignorons si cette cantatrice sera sortie victorieuse de la lutte pénible des débuts ; cependant, au 2^e acte de la *Juive*, Mlle Renouf avait fait entendre de superbes notes de médium et de basse, mais les notes élevées laissent beaucoup à désirer.

M. Poppe a résilié son engagement ; applaudi à son air du premier acte, dans le cardinal de la *Juive*, le morceau de l'anathème du troisième acte a été son écueil ; une opposition assez forte s'étant prononcée, M. Poppe a dû se retirer.

M. Maillot, premier et deuxième ténor, a débuté par le rôle de Georges, de l'*Eclair* ; il s'est montré avec avantage dans ce rôle terre à terre. Nous attendons M. Maillot dans le rôle de Raimbaut, avant de nous prononcer sur son compte.

M. Alerme a subi deux épreuves dans l'*Am-bassadrice* et le *Domino*. Ce jeune homme a plus de tenue que de chant ; nous croyons cependant qu'il peut tenir convenablement son emploi.

M. Ad. Germain, 2^eme basse, remplaçant M. Bruyat qui s'est retiré, a fait une première apparition dimanche dans le rôle de Béja du *Postillon*, il s'en est tiré convenablement. Nous conseillons à M. Germain de ne pas tant viser à la charge, son physique et sa taille y prêtant déjà un peu.

Nous attendons le second début de M. Dabadie qui se montrera, nous l'espérons, dans *Guillaume Tell*.

Mlle Miller a été en but à quelques petites tracasseries, nous croyons cependant qu'on la remplacera difficilement.

Il en a été de même pour M. Besancenot qui avait fait une fort jolie rentrée, mais dimanche dans la *Sylphide* quelques amis de Berthier lui ont adressé des sifflets, c'est injuste.

Mlle Sophie Cogniet a été reçue troisième danseuse. Applaudissez, battez des mains !

Mme Colon Leplus, transporte toujours la roulade d'une scène sur l'autre, c'est aujourd'hui, assure l'*Affiche*, la clôture des représentations de cette cantatrice.

Le Gymnase poursuit le cours de ses spectacles, mais non pas des recettes, il faut à ce théâtre, force nouveautés ; et le public y viendra, il vaut mieux fatiguer la mémoire des artistes pour monter des ouvrages nouveaux, que pour reprendre des pièces du vieux répertoire, qui seront jouées une fois ou deux, par M. ou Mme tel ou telle, et qui ne seront ensuite exhumées qu'après un temps indéfini pour faire briller un artiste d'un talent plus ou moins grand, que nous enverra la capitale ou la rue Juiverie.

En parlant de la rue Juiverie, ces messieurs qui veulent se faire connaître, devraient bien aller avant d'oser monter sur la scène lyonnaise, s'essayer à Vienne ou à Bourgoin, nous ne comprenons pas que l'administration de nos théâtres, consente à des choses pareilles, c'est encourager le jardin chinois, et faire pouffer de rire les marionnettes du caveau.

CH. BERTAUD.

P. S. Le troisième début de Mlle Renouf a eu lieu hier au soir, un tapage épouvantable s'est élevé au 5^e acte. Des masses d'applaudissements et des sifflets se sont fait entendre, qui ont duré jusqu'à la chute du rideau. Nous ignorons encore quel parti prendra la direction ; la lutte a été vive et acharnée. Au cas où Mlle Renouf ne resterait pas parmi nous, nous voyons son remplacement assez difficile. M. Maillot s'est montré avec avantage dans le rôle de Raimbaut.

COULISSES.

M. Dabadie (baryton), fera demain son second début par le rôle de Henri Asthon dans *Lucie de Lamermoor*.

M. Pouilley vient d'être réengagé par la direction en remplacement de M. Poppe qui a dû résilier.

M. Sambet premier ténor, qui était à Toulouse l'année dernière, est de passage en notre ville.

Ce soir le troisième début de M. Charles Degruilly dans *Thérèse*. Nous aurons un succès à enregistrer.

Le Propriétaire-Rédacteur-Gérant, CH. BERTAUD.

ANNONCES.

LIBRAIRIE.

OMNIBUS

DU CITADIN ET DU VOYAGEUR,

POUR CONNAITRE

Le Prix des Courses en Fiacre, Cabriolet, Omnibus, et le stationnement de ces diverses voitures;

AUGMENTÉ

De la liste des Messageries pour tous pays, Bateaux à vapeur sur le Rhône et la Saône, Chemin de fer, etc.,

Et de celle des Hôtels, Bains, Cafés, Théâtres, Cabinets littéraires, Musées, Bibliothèques, Tribunaux, Administrations, et autres établissements utiles;

Avec un petit Indicateur des principaux Négociants.

IN-TRENTE-DEUX. PRIX : 50 CENTIMES.

DUPINIANA ET SAUZETIANA.

Recueil de boni mots, calembourgs, Rébus et lazis des députés, pairs, magistrats, littérateurs et artistes de l'époque :

Découverts et mis en lumière par les troishommes d'état du Charivari, les rédacteurs du Corsaire et autres sommités littéraires.

In-32 : Prix 1 fr.

MANUEL COMPLET DE LA SOIERIE.

Contenant l'art d'élever les vers à soie et de cultiver le mûrier, la fabrication des étoffes de soies et l'histoire de la soie, etc.

2 vol. in-18 avec atlas.

EN VENTE, à la Librairie de Chambet aîné, quai des Célestins, angle de la rue d'Amboise.

MAISON CENTRALE A PARIS.

ANCIENNE MAISON VUILLERMET.

AUX DEUX JUMEAUX,

Galerie de l'Argue, nos 44, 46, 48 et 50,

MICHEL ET BERTHE

SUCCESEURS :

Marchands Tailleurs de Paris,

Préviennent MM. les consommateurs, principalement ceux qui ont l'habitude de se faire habiller dans la capitale, qu'ils trouveront dans leurs magasins un choix considérable d'habillements tout confectionnés, et une quantité d'étoffes en pièces de haute nouveauté.

Manteaux, Redingotes, Habits, Pantalons, Gilets, Robes-de-chambre etc, etc. etc.

EN 40 HEURES

UN HABILLEMENT COMPLET ET DE COMMANDE

SERA RENDU.

Les Soins, la Coupe et l'Élégance

Que nous offrirons à nos acheteurs, sont pour nous une garantie de la préférence.

A VENDRE OU A LOUER,

A 2 minutes des Omnibus,

Jolie maison située à St-CYR-AU-MONT-D'OR, dans une position des plus agréables ayant 3 bichères en vigne parterre et jardin potager, une source ne tarissant jamais.

S'adresser à M. Giraudier libraire, place Belle-cour 17.

FONDS A VENDRE

Une BUVETTE très-bien achalandé, situé dans un des meilleurs quartiers, au centre de la ville et jouissant d'une forte clientèle et d'un très-bon rapport. S'adresser au bureau du Journal.

40 FR. PAR AN
Pour Paris.

LE CAPITOLE,

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES JOURS.

48 FR. PAR AN
Pr les Dép.

Principes Politiques :

LA LIBERTÉ de la France et sa GRANDEUR.

LA LIBERTÉ, mais pour tous les citoyens français, tous éligibles, tous électeurs, tous égaux devant la loi.

LA GRANDEUR, mais comme avant Warterloo, avec notre position de puissance du premier ordre et nos frontières naturelles du Rhin.

En résumé, à l'intérieur, à l'extérieur, la FRANCE libre et forte, l'intérêt du PEUPLE et le souvenir de NAPOLEON.

On s'abonne directement, et par correspondance, au Bureau du CAPITOLE, rue Saint-Pierre-Montmartre, 17; chez les principaux Libraires, et à tous les bureaux de Poste et de Messageries sans augmentation d'prix. (Toute demande doit être affranchie.)

L'URBAINE,

COMPAGNIE

Pour le Balayage et le Nettoyement

PARTICULIERS

des Maisons et des Rues:

Cette Compagnie, qui ne s'est établie que de l'agrément de l'autorité, et sous les auspices, le patronage de tout ce qu'il y a de plus recommandable, s'empresse de renouveler au public ses offres de service.

La concurrence qu'une nouvelle société, appelée *Lyonnaise*, cherche à établir ne détruira rien sans doute de la confiance qu'a su mériter et que saura conserver la Compagnie *L'Urbaine* par ses garanties, son assiduité, son amour pour la propreté et sa modération dans les prix d'abonnements, qui ne sont payables qu'à l'expiration de chaque trimestre.

Ses Bureaux sont toujours, place Croix-Paquet, 1.



GUERISON

DES

Maladies Secrètes,

NOUVELLES OU ANCIENNES.

Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, et de toute déviation ou vice dans le sang et des humeurs.

Par le Sirop Dépuratif-Végétal de Séné.

Extrait du Codex Medicamentarius,

Approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharmacie

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

PRIX : 5 FR. LE 1/4.

S'adresser à LYON à la PHARMACIE de la rue du PALAIS-GRILLET, n. 25.

A SAINT-ÉTIENNE, à la PHARMACIE-CHERMEZON, rue de la COMÉDIE.

CARLIER aîné, ayant été teneur de livres, pendant environ huit ans, dans la maison de MM. Favrel et Comp., rue du Caire, n. 50, et dans celle de MM. Javal et Comp., rue du Faubourg Saint-Martin, n. 82, à Paris, pouvant justifier de sa capacité, moralité et probité, désire trouver un emploi dans sa partie, soit pour quelques heures de la journée, soit pour l'emploi de tout son temps. S'adresser, pour plus amples renseignements, au bureau du journal.

On désire échanger une maison en ville, d'un joli revenu, contre une maison de campagne près Lyon.

S'adresser à M. Bourgel, café du Grand-Théâtre, place de la Comédie.

A VENDRE DE SUITE,

Un fonds de cabaret, jouissant d'une belle clientèle, situé sur le plateau de la Croix-Rousse. S'adresser au bureau du journal.

SOMMÉ,

BOTTIER,

Rue Royale, n. 25 à Lyon,



Ci-devant rue Saint-Martin, 42, à Paris, désirant se fixer à Lyon et voulant se faire une clientèle en achetant et ne vendant qu'au comptant, prévient le public qu'il peut donner les chaussures les mieux conditionnées aux prix suivants :

Bottes de premier choix, faites d'avance, à toute épreuve.	18 f. » c.
Bottes de même qualité de commande, fortes ou fines.	19 »
Bottes en veau suisse, dit <i>castor</i> .	22 »
Remontage fin ou fort.	15 »
Ressemelage de bottes.	6 50
Souliers pour hommes, de 7 à.	9 »
Souliers d'enfants à la russe ou autres, de 3 à.	5 »
Souliers pour dames, escarpins en chèvre.	5 »
Souliers forts en veau ou en chèvre.	5 50

On peut visiter la marchandise, et l'on verra qu'il n'y a qu'une forte vente qui puisse encourager le sieur SOMMÉ à donner des bottes à ce prix.

ECHOS DE LA NAVARRE.

Quelques souvenirs d'un officier de Charles V, par le Baron H. du Casse.

Un joli volume, format anglais, vignette :
Prix : 3 fr.

A LOUER,

à Ecully à 8 minutes de l'Eglise:

Petite maison de trois pièces, meublées et décorées à neuf, avec jardin; située dans un clos très-champêtre et en belle vue.

S'adresser à M. Chambet, audit lieu.

HOTEL D'AVIGNON.

On loue des chambres au jour et au mois.

A toutes heures dîners à 1 fr. 25 c. et au-dessus, plus à la carte; grande rue Mercière, n° 56, au fond de l'allée, vis-à-vis la rue Thomassin.